

**11 octobre 1969, Ottawa**

**Banquet « Retour 69 » des anciens de l'Université d'Ottawa**

Notre présence à « Retour 69 » est un témoignage de fidélité et de reconnaissance à notre Alma Mater, en même temps qu'un signe de la solidarité qui nous unit entre nous et à l'Université d'Ottawa. C'est avec fierté que, personnellement, j'éprouve et manifeste ces sentiments et je suis heureux de constater que nous sommes nombreux à le faire.

En cette époque de transformations profondes et rapides de nos institutions politiques, sociales, pédagogiques et autres, il n'est pas rare que l'on juge sévèrement le passé à la lumière du contexte actuel au lieu de placer les hommes et les institutions dans le contexte qui était le leur.

Nos institutions d'enseignement n'ont pas été épargnées et vous savez avec quelle agressivité on les a critiquées. Pourtant, malgré leurs déficiences, elles ont rendu d'immenses services à d'innombrables individus et à la collectivité tout entière.

Dans bien des cas, elles ont même été d'importants agents de cette évolution et plusieurs d'entre elles ont joué leur rôle que l'on peut qualifier d'avant-garde. Ce n'est ni le temps ni le lieu de démontrer la vérité de cette affirmation pour l'ensemble des universités, mais je voudrais m'arrêter quelques instants à considérer un aspect bien particulier du rôle de l'Université d'Ottawa qui témoigne de son souci constant de s'intégrer à son milieu et d'adapter son organisation, ses programmes et ses méthodes aux besoins de son environnement.

On a pu discuter, et on discutera toujours, des moyens employés pour appliquer cette loi aujourd'hui universellement admise d'intégration des institutions d'enseignement à leur milieu respectif, mais je crois que tout observateur honnête reconnaîtra que l'Université d'Ottawa a depuis longtemps poursuivi cet objectif, même à l'époque où l'on parlait du splendide isolement des universités.

Localisée à la frontière qui sépare ou qui unit l'Ontario et le Québec, deux États souverains en matière d'éducation, et au point de rencontre de deux cultures, l'anglaise et la française, l'Université d'Ottawa a constamment été marquée par cette situation particulière à laquelle elle a cherché à s'adapter de son mieux, en tenant compte des implications politiques, sociologiques, culturelles et même religieuses d'une telle situation.

Si l'on considère que les diverses caractéristiques de ce milieu particulier ont subi de nombreuses évolutions au cours de l'histoire centenaire de l'Université d'Ottawa, il faut admettre qu'elle a dû faire preuve d'une capacité d'adaptation peu commune.

Bien avant la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'Université d'Ottawa était sensibilisée à ces problèmes qui ont toujours été pour elle d'une brûlante actualité. Souvent discutée, parfois approuvée par les uns et blâmée par les autres, elle s'est appliquée à apporter à cette question les solutions qui lui paraissaient les meilleures, compte tenu des circonstances déterminantes aux diverses périodes de son histoire.

Le caractère bilingue de l'Université d'Ottawa a toujours comporté des difficultés d'application, – son histoire en fournit maintes fois la preuve -, et il en comportera toujours, car, même si l'on peut atteindre un degré convenable d'unanimité sur le principe du bilinguisme, il y aura toujours d'inévitables divergences sur les modalités de son application.

Il est tout aussi évident que le bilinguisme et le biculturalisme d'une institution d'enseignement peut comporter des risques et des dangers pour l'une ou l'autre des langues et des cultures que cette institution prétend servir.

L'Université d'Ottawa n'a pas voulu fuir ni les difficultés, ni les risques, ni les dangers et elle a de ce fait rendu d'incontestables services aux deux groupes ethniques qui l'ont fréquentée. Sa situation géographique, à la frontière du Québec et de l'Ontario, n'était pas et n'est pas encore de nature à rendre sa tâche plus facile, surtout en certains domaines qui, comme le droit civil et l'éducation, sont de juridiction provinciale. Or, chacun sait qu'il a toujours existé des différences entre les systèmes d'éducation du Québec et de l'Ontario et qu'en matière de droit civil, l'Ontario est régie par le « common law », alors que le Québec suit le code civil français.

Soucieuse de s'intégrer au milieu et de s'adapter aux conditions particulières de ce milieu, l'Université d'Ottawa organise une faculté de droit avec deux sections, l'une de droit commun et l'autre de droit civil français. Ainsi, les étudiants des deux provinces pourront recevoir la formation juridique requise soit par leur province d'origine, soit par celle où ils se destinent à pratiquer leur profession. Recevant ses élèves de deux- systèmes d'éducation différents et devant les préparer à des études supérieures ou à des professions dont les exigences pouvaient varier d'une province à l'autre, l'Université d'Ottawa devait offrir particulièrement au niveau des études préparant au baccalauréat es arts, des programmes d'une grande souplesse.

C'est ce qu'elle fit, pour le plus grand bien de nombreux étudiants du Québec, diplômés des écoles normales et des écoles secondaires, qui se voyaient refuser l'entrée à certaines facultés de l'université, faute de baccalauréat ès arts, et qui d'autre part pouvaient difficilement obtenir ce laissez-passer à cause de la rigidité des règlements et des programmes régissant l'octroi du baccalauréat es arts dans le Québec.

Dans le temps, cette souplesse de l'Université d'Ottawa était considérée, par bon nombre d'universitaires et d'éducateurs québécois, comme une sérieuse déviation des objectifs de culture générale et d'humanisme du cours secondaire classique, et l'on ne se gênait pas, en certains milieux pour juger sévèrement et déprécier ce parchemin que l'on disait obtenu au rabais.

Pourtant, plusieurs québécois, dont les succès personnels et la contribution qu'ils apportent à la chose publique dans divers domaines sont la preuve qu'ils étaient des candidats de toute première valeur, doivent en grande partie au souci d'adaptation de l'Université d'Ottawa d'être devenus ce qu'ils sont devenus.

Quant au principe sur lequel s'appuyait cette politique de souplesse des règlements et programmes, à savoir: l'adaptation de l'enseignement aux besoins, intérêts et aptitudes des

étudiants, il est aujourd'hui non seulement généralement admis, il est même l'un des principes fondamentaux de la réforme scolaire au Québec.

Il serait possible, en parcourant l'histoire de l'Université d'Ottawa, de trouver d'autres exemples semblables ou d'exposer avec plus de détails ceux que je viens de citer. Il me semble cependant que ceux-là suffisent à illustrer le rôle d'avant-garde rempli par notre université et à justifier le sentiment de fierté que nous éprouvons envers elle.

A ce sentiment s'ajoute celui de la reconnaissance pour tous les services rendus à la collectivité. Je suis heureux d'exprimer publiquement ces sentiments en mon nom personnel, car je les éprouve vraiment, et aussi de me faire votre interprète, car je suis convaincu qu'ils sont également vôtres.

Il ne m'est évidemment pas possible de faire l'énumération de tous les motifs personnels que chacun de nous peut avoir d'être présent à « Retour 69 ». Ces motifs sont d'ailleurs probablement aussi variés que ceux qui nous ont amenés à fréquenter cette institution.

Je ne crois cependant pas me tromper en affirmant qu'ils sont tous plus ou moins directement reliés aux sentiments d'admiration et de fierté, de reconnaissance et d'amitié que nous éprouvons.

Que les maîtres d'aujourd'hui veuillent bien trouver, dans ce témoignage que nous apportons à nos maîtres d'hier, un encouragement à continuer l'œuvre de leurs devanciers en l'adaptant, constamment, comme ces derniers l'ont fait, aux conditions sans cesse changeantes d'une société en pleine évolution culturelle, sociale, économique, politique et religieuse.

L'Université d'Ottawa se doit et doit au Canada tout entier de toujours remplir le rôle particulier que lui vaut sa situation géographique et culturelle unique et privilégiée, au sein de la capitale fédérale, à la frontière des deux. Plus grandes provinces du pays et à l'un des plus importants points de rencontre des deux grandes cultures qui font son originalité et sa richesse.

Exprimer ce vœu, c'est rendre hommage au passé et exprimer sa foi en l'avenir de notre université.